

Compte rendu du conseil d'école du 20 octobre 2022

Le premier conseil d'école d'Ondreville-sur-Essonne s'est tenu à Ondreville-sur-Essonne, le jeudi 20 octobre 2022 à partir de 18h00.

Personnes présentes:

Représentantes des parents d'élèves : Mesdames Dinaux-Vernet, Glenisson et Taquet et Monsieur Noël ;

Enseignants : Mesdames Abbadi et Languille et Monsieur Pagès ;

ATSEM: Mesdames Besse, Girard et Vandenberghe ;

Représentantes de la Communauté de Communes: Madame Pougetoux et Monsieur Branchoux

Absences excusées:

Représentante des parents d'élèves : Mesdames Boulet et Noël

Déléguée De l'Éducation Nationale : Madame Vaïsse

Fonctionnement du conseil d'école

Il y a trois conseils d'école par an. Cette assemblée réunit les représentants de parents d'élèves, des représentants de la communauté de communes, un Délégué Départemental de l'Éducation Nationale et les enseignants. Elle est présidée par le directeur d'école.

Le conseil d'école est ouvert au public. Les personnes qui souhaitent y assister n'ont, par contre, pas le droit de prendre la parole durant le conseil. Il y aura cette année trois conseils d'école ordinaires (20 octobre, 14 mars et 23 mai).

Adoption du précédent compte rendu de conseil d'école

Le compte rendu du précédent conseil d'école est adopté à l'unanimité.

Organisation de l'école

Les horaires de l'école :

	Lundi, mardi, jeudi et vendredi
Horaires de l'école	Matinée : 9h00-12h00
	Après-midi : 13h30-16h30
Horaires de la pause méridienne	12h00 – 13h30

Présentation de l'équipe :

Classe	Enseignant	ATSEM
Chaque classe est constituée d'élèves de Petite, Moyenne et Grande Section.		
<u>Classe 1</u> 25 élèves	Mme Abbadi Farah	Mme Besse Kimberley
<u>Classe 2</u> 25 élèves	M Pagès Julien	Mme Vandenberghe Angélique
<u>Classe 3</u> 25 élèves	Mme Languille Anne	Mme Girard Natacha
Volontaire en service civique : Mme Camille Thiercelin (anime notre projet d'école en nous aidant notamment pour le jardin, l'usage du numérique et notre bibliothèque)		
Personnel de cantine : Mmes Brassamin Corinne et Ridoux Estelle		
Entretien des locaux : Mmes Ridoux Estelle et les ATSEM , Messieurs Beaudouin Damien et Desserville Olivier.		

La mise en place de triples niveaux (Petite, Moyenne et Grande section) permet à chaque élève de trouver le matériel qui correspond à son niveau d'apprentissage. Cela garantit une continuité d'apprentissage et place tous les élèves en situation de réussite.

Réseau d'aides spécialisées

Il n'y a pas d'enseignants spécialisés affectés à notre école. Il est toutefois possible de faire remonter à notre hiérarchie les besoins spécifiques que pourraient avoir nos élèves. Une psychologue scolaire peut être contactée en cas de besoin.

Activités Pédagogiques Complémentaires

Les APC se tiendront certains mercredis matins, de 8h50 à 11h50. Les familles pourront inscrire leurs enfants comme elles le souhaitent. Les élèves travailleront autour des thèmes suivants : éducation musicale, débat interprétatif, jeux de société et développement de la motricité fine. Ces thèmes pourront évoluer au cours de l'année.

Ressources de notre site internet

Notre site internet a 10 ans. Il comporte cinq parties publiques : l'agenda, le musée numérique, les comptines, la présentation de l'école et un cahier de vie. On y trouve notamment nos magazines sonores. Il n'y a pas de photos d'enfants mises en ligne. Si besoin, les regards des élèves sont floutés pour que les enfants ne soient pas identifiables.

Les espaces de stockage sur notre site internet sont de plus en plus restreints. Cela nous pose notamment problème pour la mise en ligne de nos magazines sonores. L'Éducation Nationale encourage la mise en place de nouveaux espaces numériques, généralisés, pour les écoles. Ainsi, à la demande de l'état, la Communauté de Commune a financé un espace numérique de travail PRIMOT. Cela se fait dans une démarche globale de plan de relance numérique. C'est une vraie volonté de notre ministère de développer ce genre de site.

L'équipe pédagogique a eu une mini formation/présentation il y a quelques semaines.

L'équipe pédagogique va travailler à l'articulation entre cet espace numérique et les documents écrits des élèves. Il est en effet primordial que le numérique puisse compléter les outils déjà existants sans les remplacer.

Cet outil sera mis à la disposition des familles à la rentrée de janvier 2023.

Actualisation du Règlement Intérieur

Le règlement intérieur a été approuvé à l'unanimité. Il est en ligne sur le site internet de notre école. Les familles qui le souhaitent pourront l'avoir sur support papier.

Afin de limiter les demandes d'autorisation lors des sorties scolaires, nous avons défini une zone de proximité aux abords de l'école. Elle se situe dans un rayon de 6 km autour de l'école.

Projet d'école

Notre projet d'école, élaboré pour une durée de 4 ans minimum, s'est construit en fonction des difficultés des élèves lors des évaluations nationales de CP.

Voici les principaux axes :

1/ Nommer les lettres et les sons qu'elles produisent

2/ Les situations de problèmes mathématiques

Les élèves de Grande section travaillent tous les jours à partir de situations problèmes de mathématiques ou de logique. Nous nous sommes répartis les situations sur l'année et avons créé un outil de suivi des élèves.

Avec les élèves de Petite et de Moyenne section nous mettons en place des ateliers quotidiens sur la mémorisation. En février et en juin les élèves de Grande section organiseront des olympiades de la mémoire pour les autres élèves de l'école.

3/Hygiène et Santé

Les élèves créent des outils pour former les autres élèves de l'école sur les thèmes suivants : le lavage des mains en Petite section, le sommeil en Moyenne section, l'équilibre alimentaire en Grande section.

Toutes les classes travailleront aussi sur les dangers domestiques. Nous travaillerons spécifiquement sur ce point lors d'une semaine banalisée en janvier.

4/ Valorisation des extérieurs : du jardin de l'école et de la cour

En ce qui concerne la cour, nous souhaitons installer des jeux de cour et débitumer la cour autour des arbres.

La communauté de communes termine l'inventaire des besoins de toutes les nouvelles écoles qu'elle a à gérer dans le Beaunois et dans le Malesherbois. La réfection de notre cour sera menée en cohérence avec ce qui sera fait dans les autres écoles.

Nous continuons à valoriser notre jardin d'école. Un partenariat est notamment mis en place avec le Musée d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement.

5/ Magazine sonore

De nouveaux numéros seront enregistrés et mis en ligne sur notre site internet.

6/Prolongement des partenariats avec la maison de retraite de Puiseaux, les assistantes maternelles, les écoles environnantes et le collège de Puiseaux

7/Poursuite de la répartition de nos élèves en triples niveaux

Projet de l'année

Notre projet s'intitule Sculptures et paysages. Le but est que les élèves créent des sculptures associées aux paysages environnants qui puissent être exposées dans notre jardin d'école.

La visite du musée jardin Bourdelle le 20 octobre était la première étape.

Durant l'année les élèves rencontreront Bernadette Desprès (illustratrice) et Jean Anguera (sculpteur) qui aideront les élèves dans leurs projets. Ils feront aussi des sculptures de pain avec la boulangère Hélène Mouton.

Le parcours culturel de l'élève

Les élèves ont visité un musée et un jardin en octobre.

Nous sortirons au cinéma le 24 novembre pour voir A la découverte du monde. Cette projection est organisée par la ligue de l'enseignement dans le cadre de l'opération cinématernelle.

Nous accueillerons un concert au mois de décembre. Nous organiserons notre carnaval autour d'une œuvre musicale et mettrons en place des rencontres chantantes pour nos chorales.

Cette liste n'est pas exhaustive et pourra évoluer tout au long de l'année.

Santé et sécurité

Mise en Place des Plans particuliers de Mise en Sûreté

Plusieurs types de dangers sont envisagés : les risques majeurs de sécurité (liés aux accidents climatiques, chimiques ou nucléaires) et les risques liés à l'intrusion et aux attentats et les incendies.

3 types de réponses sont envisagés : l'évacuation, le confinement de toute l'école ensemble et les confinements classe par classe. Un signal correspond à chacune des réponses données.

6 exercices seront effectués durant l'année. Ils sont planifiés ainsi :

Période 1	Évacuation de l'école. Les élèves sont prévenus. Les nouveaux élèves découvrent l'alarme incendie.
Période 2	Évacuation de l'école. Les élèves sont prévenus et expérimentent un nouveau chemin d'évacuation.
Période 3	Confinement collectif dans le cas d'un accident climatique. Le confinement de toute l'école s'effectue dans la classe 2.
Période 4	Évacuation de l'école. Les élèves ne sont pas prévenus.
Période 5	Confinement classe par classe. Les élèves se préparent à cet exercice dès le mois de novembre pour découvrir le signal donné et ne pas être impressionnés. Évacuation de l'école. Personne n'est prévenu.

PMI

La PMI a prévu de venir cette année pour rencontrer tous les élèves de Moyenne section. Elle réalisera certains tests de dépistages, tels que ceux de l'audition ou de la vue.

A DATEEP

Le 11 octobre les élèves de Moyenne section et de Grande section ont suivi une formation à la sécurité dans les cars. Il y a eu une partie théorique et une partie dans le car.

Communauté de Communes Pithiverais-Gâtinais

Afin de sécuriser le parking de l'école, les représentants de parents d'élèves proposent que soit étudiée la possibilité d'utiliser le champ devant la mairie pour les montées et descentes de cars.

L'accès de la cour de la mairie pour les élèves de la classe 3 et les enfants de la garderie est toujours dangereux. Il a été proposé des solutions les années passées comme la pose d'un panneau ou l'installation d'une barrière Vauban à certaines heures. Rien n'a jamais été mis en place.

Les représentants de parents d'élèves soulignent qu'il y a souvent des problèmes de sécurité aux abords de l'école qui sont liés à l'entretien communal. Ils mentionnent notamment une plaque d'égout qui a été sécurisée par un parent d'élève et qui n'est toujours pas réparée.

Les tarifs de la communauté de communes (cantine, périscolaire) sont harmonisés sur tout le territoire en fonction du coefficient CAF à la rentrée 2022. Les informations ont été envoyées au cours des vacances d'été mais toutes les familles ne les ont pas reçues. Cela sera renvoyé par mail et mis sur le portail famille. Des exemplaires sont aussi disponibles pour consultation dans les classes.

Les représentants de parents d'élèves trouvent que le portail famille n'est pas toujours un outil convivial et adapté à chacun. La communauté de communes en est d'accord. Le sujet sera traité et des solutions seront trouvées pour améliorer cet aspect.

Occupation des locaux hors temps scolaire

Le conseil d'école donne son accord pour que la communauté de communes puisse disposer de ses locaux en dehors du temps scolaire.

Il est également rappelé que la communauté de communes doit être avertie en cas d'occupation des locaux en dehors du temps scolaire. Cela est notamment important pour anticiper le chauffage et réorganiser le ménage.

Coopérative scolaire et USEP

Coopérative scolaire

En début d'année, le budget est de 3000 euros. Cela nous aidera notamment à financer le spectacle de décembre, la sortie au cinéma, l'intervention de la boulangère au printemps, les cadeaux des élèves et le petit matériel pour nos activités pédagogiques.

Pour exemple, la sortie au jardin musée Bourdelle a coûté 800 euros de bus et 130 euros de tickets d'entrée.

La vente des photos de classe aidera à financer le spectacle de décembre. Le marché de Noël aidera lui à financer la sortie au cinéma.

Association sportive

L'association sportive a été créée il y a dix ans pour fédérer les écoles du regroupement. Du matériel sportif a notamment été acheté pour toutes les écoles. Nous mettons aussi en place des rencontres sportives hors temps scolaire pour que les élèves des différentes écoles du regroupement se retrouvent.

Compte tenu de la création de l'école de la vallée, cette association n'a plus la même raison d'être et doit évoluer.

Les représentants de parents d'élèves et l'association sportive organisent une vente de chocolats. 20% des gains seront pour l'association sportive et le reste sera reversé à la coopérative scolaire de l'école d'Ondreville.